

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 24/10/2016

Absents :

- Sophie REVERT- Bruno MOSZKOWSKI- Teddy BENDRISS- Jean Luc FAUGERE
- Mélanie DUPONT -HAMMERLING pouvoir à Alain SAUREL

La séance a été ouverte à 20H15

1_Chantier de construction du bâtiment commercial .

M.HOUSSEAU, 2ème adjoint a communiqué au conseil les prochaines dates importantes concernant le chantier :

- réception des travaux le 3 novembre
- signature du bail le 7 novembre
- réouverture du magasin le 8 novembre
- inauguration le 25 novembre

2Bibliothèque Municipale

Une nouvelle équipe s'est mise en place .Le conseil remercie vivement Martine PITTION qui pendant des années a animé la précédente équipe et qui a souhaité prendre du recul.

M. Le Maire a présenté le projet de réorganisation de cette bibliothèque qui prévoit notamment la mise en place d'un budget de fonctionnement estimé à 2€ par habitants et l'installation dans une des anciennes classes primaires.

Le Conseil a donné un avis favorable

3-Rapport SOCOTEC

Le Conseil a donné son accord pour l'exécution des travaux électriques préconisés dans le rapport SOCOTEC suite aux visites effectuées dans les bâtiments communaux.

4) Marais de Montbrezieu

Monsieur Le Maire a donné lecture du rapport du CEN sur la dernière réunion du comité de pilotage

8- Questions diverses

- M. BALASTRIER 1^{er} adjoint, a rendu compte du dernier Conseil d'Ecole.

Concernant la demande des parents de faire manger les enfants de la cantine à l'Auberge, le conseil a demandé que soit examiné l'ensemble des problèmes soulevés par une telle requête : sécurité des enfants lors des trajets, respect du cahier des charges, devenir des locaux....

Un changement de prestataire serait une solution plus facile à mettre en œuvre.

- Points d'apport volontaire des ordures ménagères : M.BALASTRIER a rendu compte des différentes solutions étudiées. Le conseil a exprimé une préférence pour le maintien Place de Méfon avec un aménagement paysager

- le Conseil a donné son accord pour l'encaissement du Chèque adressé par M.COCHET.

- vente de la Cure: le conseil a autorisé M. Le Maire a signé l'acte de notoriété acquisitive présentée par le notaire chargé de la vente.

- incorporation de voiries dans le domaine public : le conseil a confirmé son accord pour l'impasse des RAVENS et donné son accord pour l'impasse de la Cure en demandant que ces 2 voies fassent l'objet de la même procédure.

La séance a été levée à 22h40

Le Maire
Alain SAUREL